

Dans la maison de Voltaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 43

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

au pittoresque, — du modernisme envahissant. C'est toujours l'échope un peu fruste, et dans l'échope, le brave homme derrière sa rôtissoire et sa caisse où se tiennent chaudes, sous la couverture, les châtaignes cuites à point. Ce sont toujours les mains un peu noires, — mains laborieuses, — qui comptent et mettent dans le cornet de papier gris les jolis fruits bien brisolés; et c'est toujours aussi la bonne figure souriante du marchand s'excusant de n'en pas mettre davantage vu la cherté du temps.

Tout passe, tout casse, tout lasse! Seul le brisoleur semble immuable, à la grande joie des petits et des grands. Or, j'aime les vieilles choses, celles qui demeurent.

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur aspect est indifférent.
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.
Les lézardes de leur vieux plâtre
Semblent des rides de vieillard;
Leurs vitres au reflet bleuâtre
Ont comme un triste et bon regard.

Ainsi écrivait, jadis, le poète de *Melanis*; et quelques-uns des lecteurs du *Conteur vaudois* partagent, peut-être, mon avis.

Le brisoleur ne change pas, ai-je dit; cependant, il ne faudrait le crier de très haut. J'ai vu, ces derniers jours, un cornet portant, imprimé en caractères modernes, le nom et l'adresse d'un de ces artisans. C'est un commencement d'évolution. L'imprimerie, voyez-vous, est au début de toute transformation, même brisolée. Après les cornets avec « raison sociale », nous verrons apparaître les cartes, les prospectus, et — *horresco referens!* — les catalogues, peut-être! Après l'évolution typographique, viendra, sans doute, l'invasion machiniste. On brisolerait mécaniquement. Le marchand, au lieu de fendre la châtaigne à l'aide d'un vieux couteau, en fendrait cent à la fois grâce au « fendoir breveté de la maison Hutchinson and Co, Philadelphia et London ». Enfin, la rôtissoire pittoresque, avec sa gueule qui rougeoit dans la nuit, fera place à quelque four mécanique, aussi breveté et aussi américain que le fendoir. Et qui sait, si un consortium ne se constituera pas pour fonder le trust des châtaignes et faire mouvoir électriquement fendoir, rôtissoire, distributeur automatique, etc.

Alors, messieurs, le brisoleur, le bon, le brave, le digne brisoleur aura vécu.

Et comme avec le progrès du mécanisme arrivent, tout aussitôt, les progrès de la contrefaçon, on servira des châtaignes falsifiées aux amateurs et de jolis dividendes aux actionnaires. Ce sera plus moderne, mais moins réjouissant.

En attendant, allons vite en acheter « pour vingt », et les manger accompagnées de trois décis de 1906.

LE PÈRE GRISE.

Un philosophe. — Votre femme vous a trompé et volé, et vous vous remariez tout de même, monsieur Tinquet?

— Que voulez-vous, je me dis qu'aucune autre femme ne pourra me rendre plus malheureux.

Les français de Naples. — Un de nos compatriotes nous écrit de Naples que les commerçants de cette ville se sont mis depuis quelque temps à annoncer leurs produits en français, afin d'attirer les étrangers.

Les fautes sont quelquefois amusantes, dit notre correspondant. On lit, par exemple, à la devanture d'un grand magasin de chapellerie de la rue Sta-Brigida, à proximité de la Galerie Umberto 1^{er}:

« Fournisseur des Princes Royales et des Courtés Etrangères. »

La cara dé pliodze.

VIELLE CHANSON PATOISE

YE pliau, ye pliau ma mia
Relaiva tés gredons;
Sauvins no à la chotta
Ramassa tés mutons;
Où to dessus sta brantse
Comin pliau sin botsi;
Lo tin e nai co l'intse
Counincé d'inludzi.

On od dza le tenerro
Ronna en approutsin;
Né rin, n'ossé pas poaire
Serra-mé in martzin;
Vayo dza noutra grandze,
Ma mère et la Djudi;
Tsaquena sé dépatze
De vito no zaouvri.

Boéna né, pouira mère
Ma chéra, boéno né;
Voaitzé na pinchenère
Qu'aminno por sta né;
Fété l'ai na volayle
Avoé coquié grugnons;
Làs! l'est toté gaulaye,
Réduiri sé mutons.

Fau bin avai soin, mère,
Dé son galé tropé;
Fau de la paille frétze
Por son petit agné;
To va bin, pouira dona
Rintrin vito à l'oto;
Voaiti qué lé galéza
Dévétia et de tzau

Sepins, voaiqué ta chôla,
Sita-té pré dé mé;
Decouté se necoala
Avanci lo crozé;
Gotta cé laceladzo
Mâ! te ne medze pas;
Ma mia, prin coradzo,
Té méfio tré coaitia.

Voaitte que ta cutesetta
Va-tin gailla-dremi;
Su ta botze galéza
Mé fau prindrè on bési;
Boéna né, à revèiré,
Deman ma mère et mé
Naudrin trova ton père
Savai cin que deré.

Après vous, mon colonel.

C'était aux manœuvres de cavalerie qui eurent lieu cet automne dans la Suisse allemande et auxquelles prirent part les dragons du canton de Vaud. Le colonel Z., qu'accompagnait un guide de la Broie, venait de faire une longue chevauchée. Arrivé devant une fontaine, il s'arrêta pour permettre à sa monture de se désaltérer. Derrière lui, le guide s'efforçait de retenir la sienne, dont les naseaux frémissaient à la vue du bassin rejaillissant d'eau fraîche.

— Laissez donc boire votre bête! fit l'officier.

Mais l'homme, avec un geste respectueux:

— Après vous, mon colonel.

Que de terrain perdu! — Le notaire Minutard, qui s'est enrichi dans les spéculations immobilières, se promenait, l'été dernier, aux Plans sur Bex, en compagnie d'un de ses amis, fervent adorateur des Alpes.

— Avoue, mon cher, lui dit celui-ci, avoue que ces montagnes sont d'une saisissante beauté!

— Oui, oui... Dommage seulement qu'elles prennent tant de place.

Ne pas confondre. — Un bonhomme vient s'offrir, au bureau de la voirie, comme balayeur de rue.

LE PIQUEUR. — Votre nom?

— Jean-Louis Cordon, de Pringy.

— Mais n'est-ce pas un Jean-Louis Cordon de

Pringy qui, au mois d'août, a été tué par la foudre?

— Oui, mais je puis vous certifier que ce n'était pas moi.

Dans la maison de Voltaire.

UNE exposition de peinture est ouverte en ce moment à Lausanne, rue du Grand-Chêne, dans la maison qu'habita jadis Voltaire et dont il fit même l'acquisition, tant il trouvait de charme à ce séjour, qui n'avait pas moins de « quinze croisées donnant sur le lac », le plus beau des lacs.

Tout en parcourant l'exposition très intéressante de M. Ernest Boiceau, nous évoquons le souvenir du grand écrivain et celui de son passage à Lausanne.

Voltaire prisait fort, un temps, la société lausannoise, au sein de laquelle il se trouvait comme un petit monarque au milieu de sa cour. On jouait ses tragédies à Montriond, et comme les grandes dames et les grands messieurs de Lausanne en étaient les acteurs, que l'auditoire admirait et louait sans réserves, Voltaire, agréablement flatté de ces succès et de ces hommages, écrivait que les Lausannois étaient « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe », que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome ».

Bien que vieux d'un siècle et demi, ce jugement, au cas qu'il ait perdu de sa justesse, n'a pour sûr rien perdu de son agrément et nous aimons à l'évoquer. Cela se comprend.

Dans son « Salon de madame Necker », M. le vicomte d'Haussonville rappelle cette appréciation de Voltaire sur notre ville, mais il y apporte quelque tempérament. Ainsi, il met en parallèle le jugement plus modéré qu'exprimait, en 1837, Sainte-Beuve, disant: « Ce pays est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi; la pente est tournée vers le lac ». Et M. d'Haussonville estime que, juste en 1837, le jugement de Sainte-Beuve devait l'être bien plus encore en 1757, puis il ajoute: « en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle... ».

Et dire qu'aujourd'hui, si, au sens propre, l'heure de Lausanne retarde toujours, il est des personnes qui trouvent qu'elle avance beaucoup trop, au figuré.

Maintenant, il ne faut pas oublier que c'est seulement de la société aristocratique de Lausanne qu'il est question; le peuple, en ce temps-là, ne comptait guère. Quoi qu'il en soit, entre les éloges, un peu excessifs peut-être, de Voltaire et les réserves de M. d'Haussonville, qui nous paraissent avoir le même défaut, plaçons le jugement émis par Mme de Charrière dans ses « Lettres écrites de Lausanne ».

« J'imagine, disait-elle, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui, se sentant plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvements, ce qu'est la grâce à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. »

Qu'en pensez-vous? Ce portrait ne suffit-il pas à notre désir et à notre gloire? Puisse la no-

blesse vaudoise, s'il en est encore — car c'est d'elle qu'il s'agissait, — n'avoir pas trop changé.

La question du lait. — Deux ménagères se rencontrent au marché :

— Mon té, que la vie est chère aux jours d'aujourd'hui ! Si ça continue y n'y aura plus moyen d'y faire ; y faudra se nourrir de l'air du temps.

— Taisez-vous, c'est une infamie. Voilà que le lait est à 22 centimes. Et qu'on dit même qu'on va bientôt le mettre à 25.

— C'est une honte ! je vous dis. Si au moins on nous donnait du lait pur !...

— Ah ! moi je le vérifie toujours.

— Et comment ?

— Comment !... Je prends une aiguille, je la plonge toute droite dans mon pot, puis je la retire doucement. Si il y a de la fraude, le lait s'attache entièrement à l'aiguille et l'eau reste au fond.

Oh ! bien... — Un malade qui a la cervelle pleine d'ordonnances et de prescriptions hygiéniques, régimes, etc., voit entrer son médecin au moment où il se mettait à table pour déjeuner :

— Oh ! docteur, vous arrivez à propos. Dites-moi, peut-on manger à jeun ?

Bénéfice de l'apiculture.

Un essaim est recueilli en 1882 par un cultivateur ; il a constitué la première ruche, point de départ de son industrie. C'est ainsi qu'il a eu :

En 1882	1	ruche	0	livre de miel
En 1883	3	»	35	»
En 1884	8	»	42	»
En 1885	17	»	50	»
En 1886	24	»	260	»
En 1887	29	»	740	»
En 1888	34	»	755	»
En 1889	34	»	778	»

En estimant à 25 francs le prix de revient d'une ruche, notre homme a dépensé en 8 ans 850 francs, plus 50 francs pour l'outillage, plus 350 francs de cire gaufrée ; soit une somme totale de 1,350 francs ainsi que le rapporte sa comptabilité.

Ce capital de 1,350 francs rapporte 33 colonies d'abeilles, d'une valeur de 20 francs chacune, plus 2,600 livres de miel vendu 1 franc en moyenne ; il a donc rapporté en tout 3,320 fr.

A l'école. — Un instituteur interroge un élève.

— Dis-moi, Blanc, comment appelles-tu l'établissement où l'on enferme les vauriens qui ont besoin d'être corrigés.

— Une maison de correction, m'sieur.

— Bien... Maintenant, dis-moi où vont les malfaiteurs plus dangereux, les grands voleurs, les assassins ?...

— Où y vont ?

— Oui.

— ... Ah !... ceux-là... y vont en Amérique.

Naïveté. — Il y avait une fête dans un de nos villages du littoral. Un jeune étranger eut occasion de danser avec une jolie petite Vaudoise.

— Dites-moi, mademoiselle, demanda-t-il, il y a-t-il encore ici d'autres jeunes filles aussi jolies que vous ?

— Encore... deux... ou trois.

Pour une tabatière...

Pour une belle tabatière, c'en était vraiment une ! Jugez-en plutôt par la description que nous en donne le *Nouvelliste vaudois* de 1803.

« Il a été volé dans une maison à Moudon, depuis le 2 mai courant, une tabatière en argent, forme de coffret allongé, un peu haut, faite exprès pour le voyage, ayant un gobelet qui ne

s'aperçoit que par la pesanteur du tout ensemble ; l'intérieur de la tabatière et du gobelet très bien doré au feu et le couvercle d'icelle ayant un chiffre dessus un peu confus portant ces trois lettres entrelacées J. A. V. Elle pèse, autant que l'on peut se rappeler, *au moins demi-livre*. Une bonne récompense sera donnée à celui qui en donnera des indices sûrs. S'adresser au cit. Jacottet, libraire à Moudon. »

Une tabatière pesant au moins une demi-livre ! Ça devait être assurément une tabatière de famille et il fallait que son propriétaire eût des poches de gilet démesurément grandes pour pouvoir la réduire ! à moins qu'il ne la portât en bandoulière, comme une gibecière de chasseur ou les anciennes gibernes.

Nous nous demandons aussi à quel usage était destiné le gobelet doré au feu qui y était si bien adapté ; s'en servait-on peut-être à puiser dans la tabatière et à présenter ainsi le tabac sous le nez des personnes qui demandaient une prise ? C'est très probable ! Une tabatière de ce poids et de cette dimension devait en contenir du Maraco ou de l'Hollande... !

Dans tous les cas, un objet de ce genre, et en argent encore, devait être une chose rare, et la personne qui s'en est emparée a dû être un prestidigitateur de marque, car une pareille tabatière devait être difficile à escamoter ! Qu'en dites-vous ?

Les pieds de veau. — La mère à sa fille :

— Berthe, va vite à la boucherie et regarde si le boucher a des pieds de veau.

Un quart d'heure après, Berthe arrive en courant :

— Maman, je n'ai pas pu voir les pieds du boucher, il les cache dans de grandes boîtes.

La cigogne. — Louissette, à sa sœur :

— Ecoute, hier soir, pendant qu'il pleuvait à verse, la cigogne nous a apporté un petit frère.

— L'as-tu vue, la cigogne ?

— Non, mais j'ai vu son parapluie et ses caoutchoucs derrière la porte.

A vendre. — Nous coupons dans un de nos journaux l'avis suivant :

Break à vendre

à 6 places, un cheval, à l'état de neuf, à choix sur deux.

S'adresser, etc.

La faim explique les moyens.

Quand nous quitte l'hirondelle
Pour chercher des cieus moins froids, etc.,

chantons-nous toujours. Eh bien, nous nous abusons. Ce n'est pas du tout pour chercher des cieus moins froids que nous quitte l'hirondelle. Il résulte de cela que leur départ, plus ou moins précipité, n'indique nullement que nous aurons un hiver plus ou moins rigoureux.

Au lieu de leur supposer un instinct qui les sert souvent très mal, peut-être ferions-nous mieux de chercher ailleurs la raison de leur exode. Ne se trouverait-elle point, par exemple, dans la diminution des insectes dont elles font nourriture, et qui deviennent de plus en plus rares à mesure qu'avance la mauvaise saison ? Les hirondelles n'ont pas besoin d'un sens spécial et merveilleux pour s'apercevoir que les vivres se raréfient, qu'ils vont bientôt manquer, et pour en conclure qu'il faut aller chercher à manger ailleurs.

S'il en est ainsi, le désastre de l'année dernière, — on se souvient que plusieurs hirondelles périrent au début de l'hiver, — s'explique aisément : il faisait très doux au commencement d'octobre, les insectes abondaient, rien n'avertissait les hirondelles de leur prochaine disparition, elles nous restaient confiantes ; la

chute du thermomètre, qu'elles n'avaient pas prévue, se produisit : les insectes disparurent et les pauvres oiseaux moururent de faim. Qu'on remarque bien, en effet, que personne n'a constaté qu'elles fussent mortes de froid. Si c'était le froid qui les eût fait périr, toutes auraient disparu, comme toutes les fleurs meurent sous la gelée printanière ; or, la température s'étant relevée, les insectes ont reparu et les hirondelles survivantes nous sont restées jusqu'au 3 novembre. Ne sont donc mortes que celles auxquelles la nourriture suffisante a manqué.

M. Cunisset-Carnot, auteur des lignes ci-dessus, pourrait bien avoir raison.

Bobonne pas exigeante. — Rosalie, je vais au spectacle, ce soir, et ne rentrerai qu'assez tard.

— Oh ! ça ne fait rien : si je suis déjà couchée quand madame rappliquera, madame me dira demain si c'a été joli.

La dinde à Justine. — Je ne suis pas contente de la dinde que vous m'avez achetée, Justine.

— Mais, madame, quand il y aura des truffes dedans, la bête fera de l'effet ; c'est comme quand madame met ses diamants.

Honni soit qui mal y pense. — Si nous ne craignons pas de froisser nos lecteurs, ainsi que nos honorables industriels, nous dirions :

« Le chocolat Cailler fait Peter Suchard de Kohler. »

Mais nous ne le dirons pas.

De qui « La fermière » ? — Un petit accident de mise en pages a fait sauter la signature de la fable publiée dans notre dernier numéro, sous le titre *La fermière*. Son auteur est M. A. Roulier.

Théâtre et Variétés.

Notre troupe théâtrale tient décidément le succès. Salle comble à chaque représentation : comédie, vaudeville ou drame. Nos artistes nous ont donné, jeudi, une nouveauté pour Lausanne, *Georgette Lemeunier*, de Maurice Donnay, une pièce très intéressante, qui eut grand succès et dont une seconde représentation aura lieu jeudi prochain. Interprétation et mise en scène remarquables.

Demain, dimanche, en *matinée*, le drame *Les Deux Gosses* ; le soir, *La Dame aux Camélias*, drame en 5 actes, de Dumas fils, et *Le Coup de Fouet*, vaudeville en 3 actes, de Hennequin et Duval ; un éclat de rire. — Mardi, en première populaire, *Le Bossu*.

✱

Au *Kursaal*, la semaine qui a commencé hier a un programme tout à fait alléchant. Si l'on ne se presse pas dans la salle de Bel-Air, c'est à désespérer du public. Deux comédies nouvelles, *Grasse Matinée*, d'Alfred Athys, et *La Berrichonne*, de Léo Frezenick. Comme attractions ; les *Randows*, excentriques acrobates ; les *Lémans*, barristes extra ; la *Malinose*, une danseuse étourdissante de la Scala de Milan ; *Paganina* et *Ernest*, une violoniste-virtuose, d'où le nom, et un chanteur comique. Enfin, au vitographe, vues toujours nouvelles. Demain, dimanche, *matinée* à 2 1/2 heures.

Toutes les mères

qui sont embarrassées pour savoir ce qu'elles doivent faire prendre à leurs enfants, devraient écrire en grosses lettres au dessus du foyer : *Café de malt Kathrein*. C'est dans tous les cas la boisson la plus salutaire, la plus inoffensive et la plus agréable pour les enfants ! Cuite avec le lait sur tout les enfants ne cessent de l'aimer, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMÉ FATIO, successeur.